~~FRC1.67307Ba~~ Champion de Cicé
Case FRC 10024

MANDEMENT

ET

INSTRUCTION PASTORALE

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE

DE BORDEAUX;

Qui ordonne des prières publiques, pour demander au Ciel l'heureux ſuccès des ÉTATS-GÉNÉRAUX *du royaume, convoqués par le Roi.*

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY

690

MANDEMENT

ET

INSTRUCTION PASTORALE.

Jérome - Marie Champion de Cicé, par la miſéricorde divine & la grace du ſaint ſiége apoſtolique, Archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, Conſeiller du Roi en tous ſes conſeils, à tout le Clergé & à tous les Fideles de notre diocèse, ſalut & bénédiction.

Ce n'est point au chrétien, N. T. C. F., qu'il appartient de ne voir, dans les diverſes destinées des empires, que les jeux d'une fortune capricieuse, ou la ſeule impression, & le ſeul développement des passions, des volontés & des pensées humaines : il ſait *que les yeux du ſeigneur*

ſont incessament attachés ſur la terre (1); qu'il ne peut y avoir de concours fortuit d'événemens, là où préſide une profonde ſagesse : il ſait encore que ſi *l'homme dispose ſes voies, c'est toujours Dieu qui conduit ſes pas* (2); que les nations ſont dans ſa main, comme ſeroit un ſeul homme; que, comme ceux d'un ſeul homme, les jours de leur durée ſont comptés; que leurs prospérités & leurs revers, leur ſplendeur & leur humiliation, leur accroissement & leur décadence, ſont toujours dans la profondeur de ſes jugemens, ſubordonnés à la fin qu'il ſe propose; que s'il nous rappelle à lui dans le cours ordinaire de la vie, par les afflictions, les disgraces, la chûte, la mort même de ceux qui nous environnent, il pose aussi quelquefois un grand monument de ſa justice au milieu des ſiecles & des générations, lorſqu'il permet que les empires, ſurpris au ſein *de la paix & de la ſécurité, ſoient tout-à-coup agités avec violence, ou tombent dans une funeste langueur* (3).

---

(1) Oculi enim Domini contemplantur univerſam terram. *Paralip. XVI. 7. 8.*

(2) Cor hominis diſponit viam ſuam, ſed Domini eſt dirigere greſſus ejus. *Prov. 16. 9.*

(3) Cum enim dixerint : pax & ſecuritas : tunc repentinus eis ſuperveniet interitus. *Cap. 1, ad Teſſal. V. 3.*

65

Ainſi, le modérateur ſuprême proportionne la rigueur de ſes leçons à la dureté des cœurs : il ne ſe borne pas toujours à frapper quelques têtes coupables : il appeſantit enfin ſon bras ſur les nations entières ; *il ſuscite ſoudainement & comme à leur inſu, les maux au milieu d'elles ; il les livre aux ſéductions de leur trompeuse ſagesse* (1), & tente, par un dernier effort, de les rappeller à lui par le ſentiment de leurs afflictions & de leur impuissance : admirable économie de la providence, qui, par un ineffable tempérament de clémence & de ſévérité, enchaîne le temps à l'éternité, la volonté créée à l'immortelle ſagesse, les royaumes de la terre à celui du ciel.

Pourrions-nous méconnoître, N.T.C.F., la trace de cet ordre éternel, & la ſuite des desseins de Dieu ſur nous, dans le nombre & la durée des calamités qui nous affligent ? les désastres de l'été, les longues rigueurs de l'hiver, toutes les ſouffrances & tous les besoins des pauvres multipliés, toutes les ressources de la charité diminuées, les fléaux politiques ſe réunissant à l'inclémence des ſaisons, l'agitation des esprits, l'inquiétude du

(1) Venient tibi duo hæc ſubitò in die unâ. . . Sapientia tua & ſcientia tua decepit te. . . : Veniet ſuper te malum, & neſcies ortum ejus. *Iſ. XIV*, 9. 10. 11.

moment, les doutes de l'avenir, le combat des opinions & des intérêts, la paix & l'abondance, en un mot, ſe retirant loin de nous, & laissant appercevoir les campagnes désolées, les cités dans le trouble & la consternation; tout nous annonce que nous ſervons nous-mêmes, en ce moment, d'exemple mémorable à tous les peuples.

Mais ſommes-nous condamnés ſans retour? au milieu des ſignes menaçans qui nous environnent, ne perce-t-il aucun rayon d'espérance? Toutes les portes du ciel nous ſont-elles fermées? Le Seigneur n'auroit-il plus de miséricordes à répandre ſur le peuple françois & le ſang de Saint-Louis? Ah, loin de nous ces funestes défiances & ces penſées de découragement & de désespoir! Non, le Dieu de Saint-Louis & de nos peres ne veut point notre perte; ce n'est point vainement qu'il a fait descendre dans le cœur du roi le deſir de ſe concerter avec ſa nation, de s'épancher avec ſes ſujets, comme un pere avec ſes enfans; ce n'est point vainement qu'il a préparé les circonstances qui font éclater aujourd'hui cet amour du ſouverain pour ſes peuples, cet amour qui l'emporte ſur les ſéductions enivrantes du pouvoir absolu; qui en fait mépriser les trompeuses amorces, & ſe plaît à régner, non plus par l'asservissement & le ſilence, mais par le concert & l'acclamation des volontés. . . . Le prince

a été fidele à l'inspiration divine : c'est à nous, c'est à nous maintenant à l'être au prince ; & ſoit que nous élevions notre pensée vers celui qui *incline où il veut le cœur des rois* (1), ſoit que nous arrêtions nos regards attendris ſur notre auguste monarque, que de graces n'avons-nous pas à rendre, que de devoirs n'avons-nous pas à remplir, & comme chrétiens, & comme enfans de la patrie? La religion que nous professons donne non-ſeulement une base plus inébranlable au patriotisme, & lui impose de plus ſéveres obligations ; elle en fait encore brûler le ſentiment au fond des cœurs, d'une flamme plus vive & plus pure ; elle en rend les impressions plus profondes, les élans plus ſublimes, les mouvements plus prompts, le dévouement plus généreux, les ſacrifices plus durables.

Combien ne devons-nous donc pas, N. T. C. F., redoubler aujourd'hui de zele & d'instances? combien ne devons-nous donc pas nous efforcer de réchauffer en vous ces ſentiments religieux qui préparent à la patrie de ſi dignes citoyens? combien, dans la tendre ſollicitude dont nous ſommes agités pour vous, ne croirions-nous donc pas manquer à notre ministere, manquer à l'exemple que, dans une circonstance

(1) Cor Regis in manu Domini : quocumque voluerit inclinabit illud. *Prov.* 21. 2.

ſemblable & bien moins importante encore, nous a laissé l'un de nos plus illustres prédécesseurs, (le cardinal de Sourdis, en 1614) ſi nous omettions de vous appeller comme il le fit lui-même, au pied des autels; d'y répandre avec vous nos cœurs en actions de grace devant le Dieu de consolation, devant le Dieu de force & de lumiere; de le preſſer par la ferveur & l'unanimité de nos prieres, pour qu'il daigne, dans ces circonstances, éclairer & ſoutenir nos pas? Laissez, N. T. C. F., laissez à la vanité de la ſagesse humaine ſa présomptueuse confiance en elle-même & dans ſes ſeules pensées: *c'est au-dessus de l'homme qu'il vous convient de chercher un guide . . . , Le navigateur, errant ſur les mers, demande-t il aux flots la route qu'il doit ſuivre? il la cherche dans les astres qui brillent ſur ſa tête: il vogueroit bientôt au hasard, s'il cessoit d'interroger ces clartés bienfaisantes. Ah, dans les routes pénibles & incertaines de la vie, ces routes toujours battues & toujours ignorées, ce n'est donc pas à la terre, c'est au ciel qu'il faut attacher nos regards (1)!*

---

(1) Errant ergò velut in mari magno, nec quò ferantur intelligunt... Eadem namque ratione hanc vitæ viam quæri oportet quâ in alto iter navibus quæritur: quæ niſi aliquod cœli numen obſervent, incertis curſibus vagantur. Quiſquis autem rectum iter vitæ tenere nititur, non terram debet aſpicere, ſed cœlum. *Lact. div. inſtit. libro VI. cap.* 8.

69.

C'est dans ſa loi que nous devons apprendre à fixer nos pensées, toujours timides & vacillantes par elles-mêmes.

Eh quoi ! la religion qui embrasse tout l'homme dans les divers âges & les différentes conditions de la vie ; qui instruit les rois & les juges de la terre comme les ſujets ; qui parle aux grands & aux humbles, aux riches & aux pauvres, aux ſimples & aux ſavans, un langage intelligible à tous ; qui veille enfin avec tant de prévoyance & d'assiduité ſur tous les moments & tous les progrès de notre existence, ſur tous nos pas & tous nos devoirs, nous abandonneroit-elle au moment où nous devons agir comme citoyens? Gardez-vous de le penser, N. T. C. F. : nous trahirions le ministere qui nous a été confié près de vous par le *prince des pasteurs*, ſi nous vous laissions ignorer combien les préceptes de la religion & les ſentiments dont elle remplit le cœur du chrétien fidele, le disposent ou plutôt l'entraînent vers l'accomplissement de ſes devoirs envers la patrie ; combien ils éclairent & les ſimples & les doctes eux-mêmes, & les forts & les foibles ; combien ils les échauffent tous du même amour, du même zele, qui forment les meilleurs citoyens & les ſujets les plus fideles : & vous, citoyens des dernieres classes, vous, humbles habitants des campagnes, lorsque la ſagesse humaine vous impose de nouveaux devoirs, en vous

rendant l'usage de vos droits, combien ne ſerions-nous pas coupables de cacher dans le ſilence ce que la religion vous preſcrit & ce qu'elle vous demande !

N'eſt-ce pas elle qui, nous élevant ſur les aîles de la charité juſqu'au ſein de Dieu même, & nous aſſeyant, pour ainſi dire, auprès de notre auteur (1), fait de-là deſcendre nos regards & nos penſées ſur cette immenſe famille du genre humain ; nous découvre cette multitude d'enfants diſperſés du même pere, & de freres réunis en lui par leur origine & par leur amour, nous pénétre pour eux d'une bienveillance univerſelle ; nous attache ainſi, par un nouveau lien & par une ſublime conſidération, à tous ceux que la nature nous fait aimer comme nos proches, à tous ceux qui ſont réunis avec nous ſous les loix de la même ſociété, & nous fait connoître des rapports avec ceux qui, jetés loin de nous, ne nous ſont pas même connus : ainſi elle étend & aggrandit nos affections, & rend toutes celles qui ſont légitimes plus vives, plus pures & plus ſacrées.

C'eſt dans un cœur ainſi préparé que l'eſprit public naît ſans peine, & ſe développe dans toute ſon énergie ; c'eſt lors-

---

(1) Habet enim anima volatus ſuos... poſtquàm auctorem ſuum cœlum intuens anima cognovit, ſole altior & hâc omni terrenâ poteſtate ſublimior, id eſſe incipit quod ſe credit. *St. Cyp. epiſt. 1. ad Donat.*

que l'on est formé à se détacher ainsi de soi-même & des liens d'un vil & honteux égoïsme, pour se contempler & vivre, en quelque sorte, dans les autres, que l'on est véritablement disposé à s'arracher à son intérêt personnel, & prêt à en faire le sacrifice à la commune patrie & au bonheur de ses concitoyens. Noble & touchant esprit de dévouement, source intarissable de félicités publiques, heureux le cœur où la charité vous fit naître & vous fait régner ! C'est par vous que les plus éclairés & les plus inhabiles sont également pénétrés de leurs obligations; que les plus endurcis s'amollissent & ne savent plus résister. Vaines pensées de l'orgueil, confondez-vous; lâches conseils de l'avarice, enveloppez-vous de ténebres; différences de rang, de naissance, de fortune, ne soyez plus que les nécessités de la société, que le signe des plus grandes obligations envers elle; que nul ne soit heureux de ses richesses, si la patrie est pauvre; que nul ne soit accablé de son indigence, si la patrie est dans la prospérité; que sa gloire rayonne sur le front des plus humbles; que ses disgraces humilient les plus superbes têtes; que grands & petits, concitoyens dans son sein, comme ils sont freres dans la nature & dans la foi, ne se considerent que dans elle & pour elle; & que les uns soient toujours prêts à lui faire le sacrifice de leur opulence, & les autres, ... les

autres ! le ſacrifice plus douloureux encore de leurs plaintes.

Qu'à l'approche de cette époque mémorable où la patrie vous demande d'indiquer la ſource, le nombre & le degré des calamités de la nation ; de déterminer les remédes les plus efficaces ; au moment où elle vous engage à choisir, avec une louable impartialité, de fideles dépositaires du besoin, des vœux & des intentions des provinces ; à la veille enfin de ce jour où ſe portent toutes les espérances, que vos cœurs, N. T. C. F., s'ouvrent donc aux inspirations de la charité, ſi vous voulez affermir en vous les principes d'un véritable esprit public.

Nous dirons avec elle aux grands, ne vous rendez point inexorables envers vos freres : allégez ſur eux le poids de vos privilèges : la ſociété vous a faits grands pour elle-même, & non pas pour vous : votre grandeur est ſous ſa garde & ſa garantie ; vous pouvez avec ſécurité vous en reposer ſur elle . . . . . . Mais elle a droit de vous demander à ſon tour que cette grandeur ne devienne jamais inaccessible aux réclamations & aux besoins de vos concitoyens ; que vous la rendiez au contraire, plus auguste & plus vénérable, en la rendant plus aimable & plus chere ; qu'elle ſoit, non la colonne qui écrase & défigure l'édifice, mais la colonne qui le ſoutient & le décore. Le cours des âges & le progrès des lumieres amenent au-

jourd'hui les mêmes vœux que la religion a toujours formés. Ne résistez point à tant d'instances réunies : ne vous laissez point induire en erreur, & ne vous préparez point d'amers repentirs, en vous livrant, contre le noble penchant de vos cœurs, aux impressions d'un esprit de corps, capable sans doute de vous inspirer des actions louables & généreuses quand nous le prenons pour guide contre notre intérêt personnel, mais qui ne doit plus être écouté lorsqu'il est en opposition avec l'intérêt général. Rappellez-vous les paroles touchantes d'un grand prince, & qui seroient dignes d'un vrai chrétien, lorsque prêt à quitter la vie, il disoit à ceux qui l'entouroient : *ô mes amis ! de tout ce que je possédois, il ne me reste rien que ce que j'ai donné.*

Nous dirons aux classes inférieures : la charité vous recommande, avec la modération & la paix, l'amour de l'ordre & le respect pour des droits qui assurent les vôtres. Nous dirons sur-tout aux pauvres : troupeau chéri de J. C., objets de sa plus tendre prédilection, vous que la providence abandonne aux peines & aux humiliations de cette vie, pour y offrir une grande leçon de la vanité de notre passage, pour y exercer à la fois & votre courage & la compassion des riches du siecle, vous dont les *bénédictions vont s'écrire en traits ineffaçables dans le ciel* (1), ah, ne dégradez

(1) Qui seminat in benedictionem de benedictionibus & metet. 2 *Cor. IX. 6.*

pas votre vocation, ſi grande & ſi magnifique aux yeux des anges, & ſi touchante à ceux des hommes ! Si vous communiquez avec le riche & le puiſſant, pour qu'ils vous aſſurent par leurs largeſſes une part des biens de ce monde, *ne ſe préparent-ils pas eux-mêmes, en méritant bien de vous, une place dans la félicité éternelle* (1) ? Compenſation ſans doute bien imparfaite aux yeux des enfans du ſiecle, mais bien ſurabondante pour ceux de la foi. Ne vous abandonnez donc pas à de ſiniſtres conſeils : ne cherchez pas à renverſer violemment des différences ſur leſquelles repoſe l'ordre de la ſociété : dites-vous que s'il en réſulte des maux dont vous ſouffrez, il en naîtroit de plus grands encore du renverſement de tous les droits. La politique ſemble enfin aujourd'hui d'accord avec la religion pour adoucir le joug de vos humiliations & de vos miseres. Que nos vœux, pour les rendre plus ſupportables, ſoient ſans bornes, ſoient infatigables : mais que les vôtres ſoient modérés & tranquilles.

Entrez donc, N. T. C. F., avec la ferveur de ces ſentimens religieux & patriotiques, dans les aſſemblées qui vont ſe former. L'eſprit public y pénétrera ſur vos pas : il anoblira vos penſées : il animera vos délibérations : il fera taire ces maxi-

---

[1] Fecundus eſt ager pauperum : cito reddit donantibus fructum. *Aug. ſerm.* 367.

75

mes dures, exclusives & superbes, qui sembleroient supposer que la société n'est faite que pour le bonheur d'un petit nombre : il réprimera ces murmures indiscrets & ces réclamations excessives qui sembleroient supposer à leur tour qu'il n'est point dans la société de distinctions nécessaires à sa permanence & à sa splendeur. Ainsi l'esprit public, tempérant & l'orgueil & la plainte, repoussant avec une égale indignation & l'intérêt personnel & les prétentions des corps, réunira tous les cœurs dans l'amour de la patrie; entraînera tous les intérêts dans l'intérêt public : la multitude n'aura plus qu'une ame & une volonté : les vœux de chacun se soumettront à ceux de la communauté : ceux des communautés se subordonneront aux besoins des plus grands districts dans lesquels elles sont comprises : les réclamations de ces derniers se généralisant encore, & s'anoblissant par une nouvelle gradation, ne feront plus dans l'assemblée nationale que l'expression sincere & fidele des vraies nécessités générales.

Ne perdez donc jamais de vue, N.T.C.F. cet intérêt public, ce point commun de ralliment vers lequel il faut tendre. Ah ! s'il disparoissoit un moment; si chacun s'isolant en lui-même ; si chaque corps se renfermant dans ses prétentions; si chaque ordre se concentrant dans ses intérêts, ne voyoit qu'en lui seul la patrie, bientôt elle n'offriroit plus que les débris & les

ossemens dispersés d'un grand corps privé de mouvement, de chaleur & de vie. La ſubordination de tous les intérêts particuliers à l'intérêt géneral peut ſeule prévenir cette dissolution. C'est par elle que la ſource du bonheur public, élevée comme de main en main à ſa hauteur naturelle, s'épanche ſur tous avec proportion & abondance; pénétre & deſcend par-tout, & partout porte la vie & la fécondité. Ainſi cet eſprit public, qui ſemble d'abord effacer tous les intérêts privés, & les enſevelir dans l'intérêt général, ne fait que les mettre à leur place légitime, en préparer les ſuccès avec plus d'ordre; & l'on reconnoît que plus on s'est élevé par ces ſacrifices d'un moment aux yeux de la charité, plus on s'est approché du vrai point de bonheur de la ſociété & de l'intérêt bien entendu de chacun de ſes membres.

C'est par ces hautes considérations qu'il faut imposer ſilence aux passions qui voudroient troubler des momens précieux, destinés par la providence à réparer les maux publics. Ne diſputons que de dévouement & de ſacrifices, de modération & de désintéressement : que l'intérêt de tous ſoit le véritable intérêt de chacun : que nos assemblées particulieres, ſur-tout celle de la nation, deviennent le tombeau de ces vues personnelles & bornées à l'intérêt d'un ſeul ou de quelques-uns, & dont ne ſe prévalent jamais les particuliers, dont ne s'arment jamais les corps,

ſans retarder la fortune publique. N'oublions point les vues bienfaiſantes que le ſouverain a permis de nous manifester : & que nos délibérations ne ſoient pas moins, par un juste retour, l'hommage de notre reconnoissance que le cri de nos besoins.

Le même esprit qui aura dicté vos vœux, N. T. C. F., doit encore présider au choix de vos représentans. Combien de précautions vous commande une détermination ſi importante ! *Rappellez-vous que celui qui confie à l'homme inconſidéré de porter en ſon nom la parole, ſera condamné par ſes propres œuvres* (1) *; qu'en employant le ſage, il eût augmenté ſa ſagesse* (2). *Faudroit-il, en négligeant ces avis, courir les risques de confier à l'impiété les intérêts de la religion ; à l'injustice, ceux de la justice ; au cœur dur & impitoyable, la dispensation des bienfaits ; à l'envie, ce que l'on doit aux ſervices ; à la corruption des mœurs, la défenſe de l'honnêteté & de la vertu* (3)? *choisissez donc entre mille le véritable ami du bien*

(1) Claudus pedibus & iniquitatem bibens, qui mittit verba per nuncium ſtultum. *Ecc. XXVI. 6.*

[2] Da ſapienti occaſionem, & addetur ei ſapientia. *Prov. IV.*

(3) Cum viro irreligioſo tracta de ſanctitate, & cum injuſto de juſtitiæ, cùm timido de bello, cum viro livido de gratiis agendis, cum inhoneſto de

public, l'ame de l'homme de bien [1]. Eh, quelle pureté de ſentiment, quelle droiture d'intention, quel amour du bien, quelles vives & ſages lumieres doivent briller dans les dépositaires de vos vœux & de vos volontés, de vos demandes & de vos plaintes. C'est ſur eux que va ſe reposer la gloire et la fortune de la France : c'est ſur eux que l'Europe tourne d'avance ſes regards ; que bientôt l'univers et les générations futures vont nous juger : c'est par par eux que vous pourrez dignement répondre aux efforts du meilleur des princes pour établir une exacte repréſentation. Vous le ſavez, N. T. C. F., avec quelle bonté paternelle il a entendu la juste et touchante réclamation de la plus nombreuse partie de ſes ſujets ; combien il a craint de ne pas communiquer assez pleinement avec elle ; de ne pas l'admettre à communiquer ſuffisamment avec lui ; de ne point ménager à ſes conseils, à ſes lumieres, à ſes vertus, assez d'avenues jusqu'a lui : *il a voulu que ſa gloire & ſa puissance fissent les délices de tous : que la bonté & la justice devinssent ſa garde ; que ſon trône fût appuyé ſur la clemence* (1). Graces à

---

honeſtate, cum ſervo pigro de multa operatione : non attendas his in omni concilio. *Ecc. XXXVII.* 12, 13, 14.

[1] Sed cum viro ſancto aſſiduus eſto : anima viri ſancti enuntiat aliquandò vera. *Ecc. XXXVII.* 15, 18.

[2] Miſericordia & veritas cuſtodiunt regem, & roboratur clementia thronus ejus. *Prov.* 22, 20.

 79

ces augustes et tendres ſollicitudes, la nation jouira, dans une proportion deſirable, de ſon ſouverain : il jouira lui-même, dans une mesure plus équitable, du zele et de l'amour de tous les ordres de ſes ſujets. C'est à nous à conſommer l'ouvrage qu'il a commencé dans ſa bonté ; c'est à nous à rendre, par nos choix, la repréſentation aussi parfaite dans ſes membres, que le prince l'a rendue complette dans ſon organiſation. Que toutes les affections privées ſe taiſent : que tout esprit d'intrigue ou de parti ſe cache et s'anéantisse: que les préventions de faveur ou d'aversion, que les liaisons et les haines, que la dépendance et l'autorité, que toutes les impressions personnelles s'effacent, & avec elles leurs espérances & leurs craintes : que le vrai mérite obtienne de notre amour pour le bien public nos préférences & nos ſuffrages. Souvenons-nous toujours que nous avons à choisir l'homme de la patrie, & non celui de notre inclination personnelle ou de nos intérêts particuliers.

Mais, N. T. C. F., lorsque vous aurez fixé vos choix avec cette circonspection & ces précautions contre vous-mêmes & contre vos plus innocentes habitudes; *lorsque vos yeux auront ainsi précédé vos pas* (1), il ne faut plus mettre de

(1) Et palpebræ tuæ præcedant greſſus tuos *Prov.* 4.

bornes à votre confiance. Le dépositaire de vos vœux & de vos volontés doit être élu de maniere que vous puissiez, sans allarmes, lui donner avec votre mission la plénitude de vos pouvoirs : il faut qu'il soit digne de les recevoir : c'est-là qu'il faut mettre la lenteur & la maturité de la prudence : mais il faut qu'il les reçoive pour remplir vos vues & celles de la patrie.

Garantissez-vous donc d'une dangereuse & fatale erreur : *prenez garde de vouloir être trop juste & trop sage, & de tomber dans une sorte de stupide immobilité qui ne permet d'accomplir aucun dessein* (1), qui suspend l'effet des meilleures vues, & livre le bonheur public à d'interminables irrésolutions.

Que seroient, en effet, les divers mandataires de la nation dans l'assemblée générale si, limités arbitrairement, & inégalement ils ne pouvoient pas conclure, accorder, prescrire en votre nom, ni même se concerter entre eux, puisque leurs pouvoirs seroient différents ? Comment tendroient-ils, par un effort commun, vers le bien. Bornés à sonder la profondeur de nos plaies, mais impuissants pour les guérir, ils ne serviroient qu'à accroître la cons-

---

(1) Noli esse justus multùm : neque plus sapias quàm necesse est, ne obstupescas. *Ecc. VII. 17.*

ternation, le trouble, la confusion, le désespoir. C'est alors que nos maux seroient incurables & sans terme : c'est alors que nos représentans, destinés à élever l'édifice de la félicité nationale, ne s'entendant point entre eux, & ne parlant plus le même langage, se trouveroient arrêtés par vous-mêmes dans leurs travaux, comme autrefois ces insensés que le ciel frappa de la confusion des langues ; & ce seroit vous qui éleveriez volontairement aujourd'hui des barrieres insurmontables aux efforts de vos représentants.

C'est sur-tout à vous que nous nous adressons, ministres de la religion & des autels ; vous, qu'une antique & vénérable discipline associe à notre sollicitude pastorale ; vous, notre conseil ; vous, la *forme du clergé* dans la premiere église de la métropole, & vous, pasteurs des ames, vous, nos fideles coopérateurs ; vous, qui dans le bruit & la corruption des villes, dans la solitude & la simplicité des campagnes, répandez & les lumieres & les consolations de la foi ; vous qui en imprimez le caractere sur le front des fideles, & les saintes leçons dans leurs cœurs ; vous aussi, qui, dans le recueillement des cloîtres, élevez au ciel vos vœux & vos prieres pour vos freres ; vous tous, enfin, qui préparez avec nous l'avénement du royaume de J. C., c'est à vous de seconder notre voix, à suppléer

à notre insuffisance, *par vos exhortations & bien plus encore par vos exemples* (1). Nous devons d'abord aux peuples celui de l'obéissance : nous devons leur montrer comment on ſe courbe avec dignité ſous le joug honorable de la puissance des loix humaines. Et *rappellons-nous que la royauté vient de la même main d'où ſort la vie*(2); *que nous devons confondre ensemble, & ne faire qu'une ſeule & même chose, du ſalut du prince & de celui de la patrie*(3); qu'instruits par J. C. lui-même de ce que nous devons à César, *nous avons toujours été les premiers, dans les nécessités publiques, à offrir nos tributs* (4). Ne craignons pas de montrer le même empressement que nos prédécesseurs.

---

(1) Nos autem non verbis modò, ſed etiam exemplis ex vero petitis, vera eſſe quæ à nobis diſcuntur oſtendimus. *Lact. div. inſt. lib. 5 cap. 18.*

(2) Indè eſt imperator undè & homo antequàm imperator. Indè poteſtas illi, undè & ſpiritus. *Tert. apol. cap. 30.*

(3) Quem ſciens à Deo ſuo conſtitui, neceſſe eſt ut ipſum diligat & revereatur & honoret & ſalvum velit cum tuto Romano imperio. *Tert. ad Scapul. cap. 2.*

(4) Illud etiam ſtudio nobis eſt ut vectigalia & cenſus primi omnium pendamus, quemadmodum ab eo ſumus inſtituti. *St. Juſt. apol. I. No. 17.*

Déjà vous avez fait entendre la voix de la justice & du désintéressement : vous vous êtes montré dignes de votre ſublime caractere, lorsque vous avez voté avec la province eccléſiastique assemblée, la vérification de nos biens; lorsque vous avez annoncé que ſi nos dons excédoient la proportion dans laquelle paient les autres ſujets, vous ne demandiez aucune diminution; & que ſi, contre toute vraisemblance, la disproportion vous étoit favorable, il falloit ſe hâter de ſe mettre au niveau de nos concitoyens. Disposition loyale, généreuse, chrétienne, disons mieux, vraiment ſacerdotale : ne dégénérons pas aujourd'hui : considérons que nos immunités ſont la représentation de cette ancienne franchise commune à tous les ſujets, & qui s'est conservée parmi nous lorsqu'elle échappoit au grand nombre : *félicitons-nous des dispositions bienfaisantes du gouvernement, qui rendent* (1) à la nation ſes antiques droits & cette noble & généreuse liberté qui s'est perpétuée dans notre ſein, & dont les traits, ſans nous, auroient été peut-être effacés pour jamais : disons-nous que ſi le prêtre doit vivre de l'autel, il faut aussi que le pauvre nous voie toujours disposés à trouver du ſuperflu jusques dans le nécessaire, & qu'il vive, en quelque ſorte, du prêtre.

---

(1) Sacerdotis eſt nulli nocere, prodeſſe velle omnibus. *S. Amb. de offic. minis. lib. III. cap. nono.*

Souvenons-nous que les honneurs qui nous ont été accordés, que les biens qui ont été confiés à nos mains, font les monumens de la piété de nos peres, & de leur amour pour la religion : que ce n'est point à nous, mais à elle, dans la personne de fes ministres, qu'ils ont été consacrés : que nous en fommes les gardiens & les dispensateurs, mais que c'est à Dieu même qu'ils appartiennent. Malheur à nous, fi nous nous mettions un moment à fa place entre lui & ce monde, & fi nous rapportions à nous ces hommages. Le temple & l'autel s'enorgueilleront-ils des offrandes qu'on y présente & de l'or dont on les couvre ? Ah ! plutôt que leurs murs repoussent la main qui voudroit les en revêtir, fi cet éclat, fi cet appareil, fi cette pompe devoient un instant y dérober à la pensée la majesté du Dieu qu'on vient chercher & adorer dans leur enceinte ! Temples vivans de ce Dieu, ne mettons à la défense de fes droits rien qui n'annonce en nous fa présence, & qui ne nous fasse disparoître nous-mêmes avec les vaines pensées de l'orgueil & les honteuses résistances de l'intérêt personnel. La religion, & fes temples, & fes ministres font faits pour l'homme. Qu'ils fe prêtent donc aux besoins de l'homme autant que le permet l'ordre des choses.

Ne croyons pas que jamais nos concitoyens, touchés à la fois & de notre fermeté désintéressée pour la gloire de

la religion, & de notre condescendance pour leurs justes desirs, ſe croient jamais permis d'attenter à ces fondations de leurs ancêtres, qui ſont, au milieu de nous, d'illustres témoignages de leur foi, & de la charité dont ils furent animés, qui d'avance ont pourvu à toutes les nécessités du culte public & de l'enseignement de la morale. Ne croyez point entendre la voix de la nation dans ces opinions emportées que la chaleur du moment fait naître, mais dont rougiroient un jour, dans des instans plus calmes, ceux mêmes qui les laissent échapper aujourd'hui. *Les cris formés par d'aveugles passions*, &, ce que nous aimons mieux penser, *ceux de la méprise & de l'erreur, ne doivent ni ſuspendre ni égarer notre marche dans la voie de la justice & de la vérité* (1).

Qu'il nous est doux de pouvoir vous dire que pour répondre à ces clameurs menaçantes, vous n'avez qu'à vous ressembler toujours à vous-mêmes; qu'à conserver entre tant d'intérêts divers la noble & ſalutaire fonction de conciliateurs, au nom d'un Dieu de justice & de paix; qu'à réunir tous les cœurs par vos exemples; qu'à les lier entr'eux par les nœuds de la charité; qu'à les attacher au ſouverain par ceux de l'obéissance; qu'à les enchaîner ainſi tous enſemble à J. C.

---

(1) Sic eſt voluntas Dei, ut benefacientes obtumeſcere faciatis impudentium hominum ignorantiam. *I. Pet. II.* 15.

Et vous ; que la providence a confiés à notre vigilance & à nos ſoins, vous tous qui formez ce troupeau de J. C., que nous devons nourrir de ſa parole, qui que vous ſoyez, ſoit que vous occupiez les premiers rangs de la ſociété, ſoit que vous en remplissiez les dégrés intermédiaires, ſoit que les circonstances vous aient rejetés aux dernieres places, à ces places qui ſemblent d'autant plus rapprochées de celles du ciel, qu'elles ſont plus loin des dignités & des délices de ce monde, ô combien nous nous ſommes ſentis pressés de vous rappeller ce que la religion vous demande en ce moment ! *combien, en vous parlant, notre cœur s'émeut & s'étend pour vous ! Ah ! rendez - nous amour pour amour ; c'est comme à des enfans* (1) toujours chéris que nous le demandons, que nous répétons ce que les livres ſaints nous apprennent; ce qu'il ne nous est pas permis de vous dissimuler : que ces avis ſalutaires ſoient toujours présents à votre pensée, & comme ſuspendus devant vos yeux ; que la religion vous prépare pour la patrie, & la patrie reprendra bientôt ſon antique ſplendeur : ſa régénération attachée à vos efforts, à vos ſacrifices,

(1) Os noſtrum patet ad vos, ô Corinthii, cor noſtrum dilatatum eſt : non anguſtiamini in nobis, anguſtiamini autem in viſceribus veſtris, eamdem autem habentes remunerationem, tanquam filiis dico, dilatamini & vos. *II. Cor. cap. VI.* 11. 12. 13.

doit

87

doit être assurée & garantie d'avance par le renouvellement de vos affections, de votre foi, de vos mœurs.

Nous gémissons de vous le dire : mais nous vous en devons l'aveu douloureux & déchirant pour nous : *c'est la corruption des mœurs, c'est la vanité qui ont fermé votre oreille à la voix de Dieu* (1). Avec les mœurs ont péri les vertus publiques & privées : avec les mœurs ont disparu la loyauté, la franchise, la ſimplicité de nos peres & la gloire de la nation. Eh ! quand jamais a-t-on vu, plus qu'en nos jours, la vieilleſse ſans honneur & dans le délaiſsement, l'autorité ſans force, la jeuneſse ſans retenue, les paſsions ſans frein, la licence ſans bornes, les excès ſans pudeur & ſans nombre, tous les vices ſe précipitant en foule dans les cœurs ; & de-là, les calamités de tout genre, la déſunion des époux, la diſcorde des frères, la révolte des enfants contre les peres, la méſintelligence des citoyens ? Ah ! c'est à la préſence du vice que tout s'iſole, ſe ſépare, ſe fuit : c'eſt dans la vertu que l'on ſe raſſemble & qu'on ſe rapproche, que l'on ſe ſerre, en quelque façon, les uns près des autres, au pied des autels, de la religion & des loix. La

---

(1) Illud maximè cauſa incredulitatis eſt, vita nempè corrupta & gloriæ amor. *Cry. in Matthæum, homil.* 72.

ſageſſe même du monde nous l'apprend : ſans les mœurs, toutes les institutions ſont vaines : en vain nous ferions un effort pour la patrie.

Comment les grandes et fortes penſées ſe déployeroient-elles dans des cœurs amolis par les voluptés, ou endurcis par le luxe, ou desséchés et engourdis par une longue ſatiété? Il faut donc que les mœurs ſe régénerent : il faut que la charité deſcende du ciel dans nos ames à la voix de nos prieres et de nos gémissemens. Sans elle, nos ſacrifices même n'auroient ni vertu ni durée. Ils ſeroient ſemblables à ces holocaustes de l'ancienne loi, à ces froids et inutiles holocaustes ſur lesquels le prêtre et le peuple appelloient en vain la flamme céleste qui devoit les purifier et les conſumer, et en porter jusqu'au très-haut le parfum agréable. Le moment approche où la religion va vous demander de vous renouveller pour elle dans les austérités et le recueillement ; et le moment de la religion, par un heureux concours, est celui de la patrie. Chrétiens et citoyens, vous devez, à ces deux titres, vous disposer à remplir les vœux de l'une et de l'autre : c'est lorsque vos cœurs auront été brisés par le ſouvenir de tant de honteux désordres ; c'est lorsque vos affections ſeront purifiées dans les larmes de la pénitence ; c'est lorsque vos mains ſe ſeront ouvertes pour le pauvre, que votre orgueil ſe ſera courbé devant

le Seigneur, que vous aurez appris dans les mortifications à mépriser les plaisirs d'une vie dissipée, la mollesse du luxe, les recherches de la ſenſualité ; c'est après vous être ainſi détachés de vous-mêmes, pour vous unir davantage à vos freres, que vous ſerez véritablement disposés à tout ſacrifier à la patrie. *Revêtissez-vous donc de miséricorde, élus de Dieu, enfans de ſa prédilection* (1). *Le jour du ſalut approche. Heureux qui ne craindra point de s'appauvrir par l'ardeur de faire le bien, ni de s'abaisser en conciliant les grandeurs avec l'humilité* [2] ! *c'est alors que vous établirez la ſociété ſur la justice* [3] ; *que vous verrez descendre au milieu de vous la douceur & la piété, la paix, l'innocence, l'équité, la bonne foi, l'eſpérance* (4) ; *que la tranquillité publique reposera ſur le fondement de la concorde* [5] ; *qu'il n'y*

(1) Induite ergò vis ſicut electi Dei, ſancti & dilecti viſcera miſericordiæ. *Coloſ. III*, 12.

[2] Ecce nunc dies ſalutis, ecce nunc tempus acceptabile. Felix quidem eſt animus qui facultatum defectionem benefaciendi amore non metuit. *Leo. mag. ſermone* 86.

(3) Ea juſta eſt hominum ſocietas quæ ſervit tibi. *Auguſt. confeſſion. lib. III. cap. nono.*

(4) Quam beatus eſſet rerum ſtatus, ſi per totum orbem manſuetudo & pietas & pax & innocentia & æquitas & temperentia & fides moraretur. *Lact. div. inſt. lib. V. cap.* 8.

(5) Neque conditur & cuſtoditur optimè civi

aura de riches que ceux qui répandent le plus de largesses ſur les pauvres ; de grands que ceux qui consacrent le plus de forces à l'appui du ſoible [1] : c'est alors que l'on ſera pour la patrie entiere ce que par une douce habitude on aura fait journellement ou médité dans ſon cœur pour quelqu'un de ſes freres ; que jamais l'orgueil et l'avarice ne rendront inflexibles ni repoussantes les distinctions légitimes et indispensables, et n'exciteront autour d'elles le murmure de l'impatience, ou le frémissement du désespoir : *alors le peuple ſe reposera dans les charmes de la paix, de la confiance & de l'abondance générale* (2). O charité de J. C., nous ne ſaurions trop le répéter ; *c'est vous qui, nous réunissant en J. C., nous ferez chérir nos freres, craindre le Seigneur, honorer le ſouverain* (3). C'est alors que nous bénirons tous enſemble le

---

tas, niſi fundamento firmæ concordiæ, cùm bonum commune diligitur, Deus. *Aug. epiſ. C. XXXVIII, ad voluſ. cap.* 5. *N.* 17.

(1) Divites ſunt enim, non quia divitias habent, ſed quia utuntur illis ad opera juſtitiæ. *Lact. div. inſt. lib. V.* 7. 18.

(2) Et ſedebit populus meus in pulchritudine pacis, in tabernaculis fiduciæ & requie opulentâ. *Iſ.* 22. 15.

(3) Fraternitatem diligite, Deum timete, regem honorificate. *I Pet.* 2. 17.

Dieu de consolation, de force & de lumière. *C'est alors que nous pourrons dire, le Dieu du ciel nous aide : levons-nous, & travaillons à l'édifice de la félicité publique* [1] d'une maniere qui nous rende dignes de cette félicité éternelle à laquelle doivent se rapporter tous nos vœux & tous nos travaux dans ce monde.

A CES CAUSES, après en avoir conféré avec nos vénérables freres les doyen, chanoines & chapitre de notre église métropolitaine & primatiale, nous avons ordonné & ordonnons que tous les jours de dimanches & fêtes, pendant un mois, il sera chanté, dans toutes les églises séculieres & régulieres de notre diocèse, immédiatement avant la grand'messe, l'hymne *Veni creator*; que le soir après vêpres il sera fait une procession autour de l'église, pendant laquelle on chantera les litanies des Saints, en répétant trois fois ces paroles : *ut cuncto populo christiano pacem & unitatem largiri digneris, &c.*; que de retour à l'église on donnera la bénédiction du saint sacrement, en chantant *tantum ergò, &c.* suivi de l'antienne, versets & oraisons marqués ci-après; qu'enfin tous

---

(1) Deus cœli ipse nos juvat, & nos servi ejus sumus : surgamus & ædificemus. 2. *Esdras* XXIII, 20.

107
1P 92

les prêtres, tant séculiers que réguliers, diront chaque jour à leur messe, pendant ledit mois, la collecte, secrete & post-communion également marqués ci-après. Mandons aux curés de cette ville, de publier à leur prône le présent mandement dimanche prochain, 15 de ce mois; & aux curés des autres villes & paroisses du diocèse, le jour de dimanche ou de fête qui suivra sa réception. Ordonnons qu'il en sera fait lecture dans tous les monasteres & communautés religieuses de l'un & de l'autre sexe, et exhortons les fideles à joindre aux prieres de l'église le jeûne, l'aumône et les autres œuvres de piété qui peuvent les rendre plus efficaces.

DONNÉ à Bordeaux, dans notre palais archiépiscopal, le 14 février 1789.

† JER. MAR. Arch. de Bordeaux.

Par Monseigneur,

CORNEILLE.